



## FORMATION

# Quelle nouvelle gouvernance pour les structures associatives ?

### DÉROULEMENT

- 9h30 – 9h45 : Accueil
- 9h45 – 10h00 : Ronde d'ouverture / Présentation des participants
- 10h00 – 11h00 : La notion de pouvoir et les instances de gouvernance des structures associatives de l'économie sociale et solidaire : pouvoirs, droits et devoirs de l'AG, du CA, du Bureau.
- 11h00 – 11h15 : Pause
- 11h15 – 12h45 : S'impliquer et accepter un mandat suivant les structures :  
la notion de dirigeant, la définition des rôles, la responsabilité, la délégation de pouvoirs, ....
- 12h45 – 13h45 : Pause déjeuner
- 13h45 – 14h15 : Les trois piliers d'un fonctionnement adéquat de toute structure collective associative
- 14h15 – 15h30 : Découverte et mise en pratique – prise de décision par consentement
- 15h30 – 15h45 : Pause
- 15h45 – 16h30 : Découverte et mise en pratique – élection sans candidat
- 16h30 – 17h00 : Tour de clôture, bilan et perspectives.

Avec le soutien logistique de la ville d'Angoulême 